

## 2019\_CT2\_436

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) pour l'organisation du Workshop International Phisic édition 2019 sur la cybersécurité**

---

Le 17 octobre 2019, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 11 octobre 2019, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents** : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – AMEN Mireille – BACHI Abbassia – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BURLE Christian – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GERARD Jacky – GUINIERI Frédéric – JOUVE Mireille – LAFON Henri – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SUSINI Jules – ZERKANI-RAYNAL Karima

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales** : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MICHEL Marie-Claude – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BONTHOUX Odile – FILIPPI Claude donne pouvoir à DAGORNE Robert – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – HOUEIX Roger donne pouvoir à SALOMON Monique – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LEGIER Michel donne pouvoir à MANCEL Joël – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – LHEN Hélène donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à GERARD Jacky – TALASSINOS Luc donne pouvoir à DELAVET Christian – TAULAN Francis donne pouvoir à SUSINI Jules

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir** : AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BENKACI Moussa – BORELLI Christian – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – de BUSSCHERE Charlotte – GARELLA Jean-Brice – GOUIRAND Daniel – NERINI Nathalie – PEREZ Fabien – PERRIN Jean-Marc – PIZOT Roger – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDÉ Marcel

**Secrétaire de séance** : Stéphane PAOLI

**Monsieur Henri LAFON** donne lecture du rapport ci-joint.

## RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

### Développement économique et emploi

#### Interventions économiques

#### ■ Séance du 17 octobre 2019

05\_2\_05

#### ■ Attribution d'une subvention de fonctionnement au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) pour l'organisation du Workshop International Phisic édition 2019 sur la cybersécurité

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) de Cadarache sollicite une participation au financement d'une conférence internationale sur la cybersécurité qui se déroulera les 15 et 16 octobre 2019 à l'école Georges Charpak à Gardanne. Elle a pour but de faire le point des avancées dans le domaine de la sécurité.

Les menaces sont de plus en plus complexes, puissantes et hétérogènes. Plus particulièrement, la sécurité des systèmes, des infrastructures et des données, porte à la fois sur la sécurité logicielle et sur la sécurité matérielle.

Les principales thématiques abordées porteront sur :

- Les attaques physiques de type canaux auxiliaires et injections de perturbations
- Les protections logicielles et matérielles
- L'intelligence artificielle et cybersécurité : solutions et menaces
- La sécurité de l'intelligence artificielle embarquée
- Les technologies émergentes pour les systèmes sécurisés
- L'évaluation et la caractérisation de la sécurité
- Les défis de sécurité de l'IoT et des systèmes mobiles
- Les algorithmes cryptographiques et leurs implémentations

L'objectif scientifique du séminaire est de :

- contribuer à la diffusion des connaissances sur les dernières avancées issues des laboratoires académiques, des projets collaboratifs ainsi que les défis technologiques portés par les industriels,
- identifier les futures tendances dans le domaine de la sécurité matérielle et notamment sur les attaques physiques et l'amélioration des schémas de protections,
- discuter des exigences et des caractéristiques de sécurité des systèmes complexes (objets mobiles).

Les grands acteurs académiques et industriels, ainsi que le pôle de compétitivité Solutions Communicantes Sécurisées (SCS) partageront leurs résultats scientifiques et techniques, à travers ces sessions thématiques, et de pratiques sur des équipements, plateformes et démonstrateurs.

Pour son organisation, le CEA de Cadarache sollicite une subvention de 4000 € auprès du Territoire du Pays d'Aix sur la base d'un budget prévisionnel estimé à 13 000 €.

Cette demande a reçu un avis favorable de la Commission de Territoire Développement économique, Emploi et Agriculture pour 2 000 €, soit 15,38 % du budget prévisionnel de la conférence. Il est précisé qu'il convient de déroger ) l'article 12.2 du Règlement Budgétaire et Financier approuvé par délibération n° HN021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016, et d'attribuer cette subvention après la réalisation de la manifestation.

Organisateur	Manifestation/ colloque	Date	Subventions N-1 / N-2	Subvention demandée	Budget prévisionnel cofinanceurs = 13 000 €	Montant proposé
Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA)	Whorkshop International Phisic sur la cybersécurité	Du 15 et 16 octobre 2019	2018 : 5 000 € 2017 : 4 000 €	4 000 €	Sponsors : 5 000 CD13 : 4 000 € Territoire du Pays d'Aix : 4 000 €	2 000 €

Le reste des dépenses devrait être couvert par les cofinanceurs/sponsors (Gemalto/Idemia/Alphavon/Eshard/Cimpaca) ci-dessus.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

### Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

#### Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier ;

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191017-2019_CT2_436-DE Date de télétransmission : 29/10/2019 Date de réception préfecture : 29/10/2019
---

- Les délibérations n°HN 088-219/16/CM du Conseil de la Métropole du 28 avril 2016 et n°FAG 002-542/16/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix ;
- L'avis de la Commission de Territoire Développement économique, Emploi et Agriculture du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

**Où le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- Qu'il convient, d'apporter un soutien aux organismes publics d'enseignement supérieur et de recherche et, notamment, au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives.

**Délibère**

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention au CEA d'un montant de 2 000 € (deux mille euros).

**Article 2 :**

Ce montant de 2 000 € sera versé en une seule fois sur présentation du bilan de la manifestation et du budget réellement dépensé, signé et certifié par le service des Finances du CEA.

A la lecture du bilan budgétaire, ce montant peut varier :

- Si le montant des dépenses afférentes à l'action est supérieur au montant prévisionnel, cette dernière participation ne sera pas réévaluée.
- A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, cette dernière participation sera recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées.

**Article 3 :**

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisé à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget 2019 de l'État Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section de fonctionnement : chapitre 65, nature 657382, fonction 61.

**OBJET : Développement économique et emploi - Interventions économiques - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA) pour l'organisation du Workshop International Phisic édition 2019 sur la cybersécurité**

---

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	69
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

**Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :**

Néant

**Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :**

Néant

**Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :**

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

**Maryse JOISSAINS MASINI**



Signé, le 23 OCT. 2019

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20191017-2019_CT2_436- DE Date de télétransmission : 29/10/2019 Date de réception préfecture : 29/10/2019
---